

# Le Mag

Le magazine des Tassilunois

**P 06**

Des capteurs de CO<sub>2</sub>  
dans les écoles

**P 08**

Tellement proche des aînés

**P 13**

Tassin la Demi-Lune  
labellisée « Ville prudente »

**P 17**

Pourquoi il faut se battre  
pour l'arrivée du métro E !

Décembre  
2021

# 73



p 14 - 15

## Tassin la Demi-Lune s'illumine pour le 8 décembre

En s'inscrivant **sous le signe de l'éco-responsabilité** pour l'année scolaire 2021-2022, la Ville de Tassin la Demi-Lune poursuit la mise en œuvre de son plan de mandat avec **la distribution d'arbres aux enfants qui sont entrés en petite section de maternelle**. Le Maire Pascal CHARMOT et l'adjointe en charge des affaires scolaires et de l'environnement, Claire SCHUTZ, ont ainsi participé à cet événement autour de **la protection de l'environnement et la biodiversité** qui a été organisé par la Commune au parc de l'Hôtel de Ville et à la Maison des Familles.

### La remise de l'arbre s'est déroulée en plusieurs temps :

- remise du petit arbre ;
- photo souvenir ;
- parcours d'animation sur la biodiversité à travers le parc ;
- présence d'une exposition et d'un stand de sensibilisation sur une alimentation plus durable.





## L'Avenue de la République, symbole des enjeux de mobilité

Vous le savez, j'ai fait des questions de mobilité sur notre commune **la priorité de ce mandat**. D'abord parce que nous avons besoin d'offres de **mobilités douces** pour relier nos quartiers entre eux, et faciliter ainsi les cheminements piétons et cycles de proximité.

Ensuite, parce qu'avec la situation géographique de notre commune, porte d'entrée de Lyon et de l'Ouest lyonnais, et sans infrastructure de transport collectif de masse comme le métro, nous sommes de fait, **un nœud d'étranglement pour la circulation automobile**, menant à l'embolie au moindre incident ou à la première complication dans le trafic.

Cette situation est insoutenable. Je ne cesse de le rappeler au Président de la Métropole et à ses Vice-présidents. Non seulement l'heure n'est plus à la concertation sur des choix de métro, mais bien à **l'action**, avec un plan de mobilité ambitieux, à l'échelle de la 2<sup>e</sup> métropole de France.

Oui, il faut immédiatement **lancer les études complémentaires préalables aux travaux de réalisation du métro E**, jusqu'à Bellecour et Part-Dieu pour lequel 10 millions d'€ ont déjà été engagés en pré-études de sol et sondages sur le tracé et l'implantation des stations. Oui, il faut accompagner les communes de l'Ouest lyonnais dans **la réalisation de pistes cyclables**, mais sur des projets qu'elles savent pertinents dans leur contexte et ont initiés en écoutant les besoins des habitants.

Oui, il faut nous écouter lorsque **nous portons les voix de milliers d'habitants et d'usagers** qui vivent des heures et des km supplémentaires d'embouteillages en raison d'une décision unilatérale de la Métropole de passer l'Avenue de la République en voie unique de circulation automobile, pour dédier l'autre voie aux vélos et aux bus sur un tronçon de 600 mètres.

Les conséquences de cette décision que nous subissons au quotidien, ont été mesurées par deux entreprises indépendantes pour établir un bilan clair et objectif. Sur la fréquentation des vélos, comme sur la mesure de la pollution de l'air ou sonore, **les résultats sont édifiants et sans appel**. Ils montrent une **dégradation importante de la qualité de l'air et du niveau de bruit** dépassant les recommandations annuelles de l'OMS\*, pour une moyenne de 250 passages quotidiens des vélos, sur un itinéraire à très fort trafic automobile qui converge vers la Place de l'Horloge, où l'on comptabilise, je le rappelle à nouveau, **47 000 véhicules/jour en semaine** selon les dernières données livrées par la Métropole en 2018, et alors même que **la Ville a proposé un projet alternatif** qui remporte l'adhésion des habitants et des commerçants.

Au lendemain de la COP26 et des grandes déclarations d'intention que nous entendons régulièrement, il est temps de prendre des **engagements concrets et pragmatiques en matière de mobilité**. Parce que notre ville est attractive et agréable à vivre à bien des égards, elle doit le demeurer. Vous pouvez compter sur mon engagement pour défendre les intérêts de notre ville.

*Joyeux Noël et bon Nouvel An!*

*Pascal Charvot*  
Maire de Tassin la Demi-Lune,  
Conseiller de la Métropole de Lyon

\* Organisation mondiale de la santé.





### 1 Nouveaux arrivants

Accueillis à l'Espace culturel L'Atrium et à la médiathèque Médialune par la première adjointe **Katia PECHARD** et l'adjointe à la culture **Christine BOULAY**, les nouveaux arrivants ont pu parcourir la ville en bus avec une présentation des différents services à leur disposition avant de débiter un « Rallye gourmand », à la rencontre des commerçants tassilunois. À l'issue de cette découverte dynamique et conviviale, les nouveaux habitants ont pu échanger avec le Maire **Pascal CHARMOT**.



### 2 Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Après une édition 2020 en format réduit, de nombreux Tassilunois ont commémoré cette année l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence du Maire, **Pascal CHARMOT**, **Isabelle CHARRIER**, conseillère déléguée aux cérémonies, des forces de sécurité, des porte-drapeaux, des jeunes membres du comité consultatif jeunesse et des élèves et enseignants de l'École Vincent-Serre et de nombreux élus.



### 3 Des potagers dans les cours d'écoles de Tassin la Demi-Lune

Ce projet pédagogique original proposé par **Pascal CHARMOT** et **Claire SCHUTZ**, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'environnement permet d'offrir aux écoliers une relation privilégiée avec la nature. Les petits jardiniers cuisineront ensuite les fruits de leurs récoltes : un temps collectif pour apprendre le lien essentiel entre saisons et alimentation.



### 4 Fête de la gastronomie

Plus de 1 200 personnes se sont réunies le 26 septembre dernier pour fêter la gastronomie à Tassin la Demi-Lune. Un rendez-vous annuel sous le signe de la convivialité à la découverte de produits locaux et du savoir-faire de nos restaurateurs.



## 5 70<sup>e</sup> anniversaire de la Semaine Bleue du 4 au 10 octobre

Pour cette édition 2021 de la semaine des retraités et des seniors, la Ville de Tassin la Demi-Lune a proposé un programme riche et varié avec de nombreuses activités et des moments de convivialité en équipe.

## 6 Repas des aînés

Samedi 2 octobre dernier, les aînés ont enfin pu se retrouver pour le repas traditionnel qui leur est chaque année offert par la Ville de Tassin la Demi-Lune et le Centre communal d'Action Sociale (CCAS). Un moment de partage en présence de **Pascal CHARMOT**, **Yohann HACHANI**, Conseiller délégué à la solidarité intergénérationnelle et à la politique Seniors, et de nombreux élus de la commune.

## 7 Caserne des sapeurs-pompiers de Tassin la Demi-Lune

Les élus, **Jacques BLANCHIN**, adjoint délégué à la sécurité, **Serge HUSSON**, adjoint aux Sports et **Michel CADILLAT**, conseiller municipal, ont remercié les sapeurs-pompiers de la commune pour leur engagement sur le front de la crise sanitaire et plus particulièrement **l'adjudant-chef CICCARELLI** et le **Caporal ALLIOT** de retour de leur mission en Martinique et en Polynésie dans le cadre d'un renfort Covid.

## 8 Inauguration de la Halle sportive Timothé RIOU

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre, **Pascal CHARMOT**, **Yannick PARENTHOËN**, conseiller municipal, Président du SIOL, **Gérald EYMARD**, Maire de Charbonnières-les-Bains ont inauguré la « Halle sportive Timothé RIOU » aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des associations sportives et de la famille de Timothé. Une cérémonie émouvante, en hommage au jeune sportif, qui marque l'engagement de la collectivité en matière d'équipements sportifs au service des habitants et de la pratique sportive dans l'Ouest lyonnais !



# Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans les écoles

La qualité de l'air que respirent les élèves et les équipes pédagogiques est une priorité essentielle pour la Ville.



Au cours du premier semestre 2021, celle-ci avait déjà déployé **des purificateurs d'air dans l'ensemble des écoles primaires publiques et privées**, disposés dans les parties communes des établissements.

Deuxième étape, celle du **contrôle de la qualité de l'air** : sur recommandation du ministère de l'Éducation nationale qui préconise leur mise en place, le maire, Pascal CHARMOT, a fait le choix de financer **des capteurs de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**. Depuis le 8 novembre, ils sont déployés dans chaque salle de classe, maternelles et élémentaires, publiques et privées. Leurs voyants de couleur rendent compte en temps réel de la teneur de l'air en COV (composés organiques volatils) et CO<sub>2</sub> incitant, le cas échéant, à ouvrir les fenêtres pour aérer la salle de classe.

Ces capteurs fabriqués en France permettent de **compléter et renforcer le dispositif de protection sanitaire mis en place par la Ville** dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid19.



 **Recensement**  
de la population **2022**

**RECENSEMENT DE LA POPULATION  
DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER 2022**

### Qui ?

Chaque année un échantillon de **8% de la population** est recensé dans notre commune de Tassin la Demi-Lune.

Si votre logement est concerné, **un courrier de la mairie sera déposé dans votre boîte aux lettres courant janvier** avec les nom et prénom, ainsi qu'une photo de votre agent recenseur.

### Pourquoi ?

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. **Votre participation est essentielle** car c'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Elles permettront, entre autres, de calculer la participation de l'État au budget des communes mais aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...).

### Comment ?

**Par internet** : à partir du 20 janvier sur le site **[recensement-et-moi.fr](https://recensement-et-moi.fr)**. Vos codes de connexion vous seront transmis par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, votre agent vous remettra des questionnaires papier. Au vu du contexte sanitaire actuel, **il est fortement recommandé de répondre à cette enquête obligatoire par internet**. Cette démarche en ligne, en plus d'être plus rapide et plus simple, sera plus sécurisante car elle limitera les contacts avec votre agent recenseur.

**i** **Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)**



# Élections

## Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, jusqu'à 6 semaines avant le premier tour des élections. Il s'agit d'une démarche qui s'effectue de manière volontaire auprès du service État-civil de votre commune de domicile.

Il est possible de s'inscrire en ligne ou en mairie :

- **en ligne** : les inscriptions se font par le biais de [service-public.fr](http://service-public.fr) ;
- **en mairie** : présentez-vous au service État-civil de votre mairie avec les justificatifs nécessaires ou déposez votre dossier complet dans la boîte aux lettres de la mairie.



Les pièces à fournir sont les suivantes : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande d'inscription, pour les citoyens français ou européens : le formulaire CERFA dûment complété, un justificatif de domicile (modalités sur [tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)).



## Accueil d'un nouveau conseiller municipal

Pour des raisons de mobilité géographique, **Dalila BENALI** quitte son mandat municipal au sein de l'exécutif de Tassin la Demi-Lune. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement au service de la Ville et lui souhaitons une bonne continuation.

Aussi, le conseil municipal de Tassin la Demi-Lune accueille un nouvel élu au sein de sa majorité, **Monsieur Francis GANDON**. Tassinlois depuis 8 ans, Francis GANDON est très investi pour sa ville et à cœur de mener le projet de mandature aux côtés des élus. Bienvenue !



## APPEL À BÉNÉVOLES MAISON DES FAMILLES

La Maison des Familles cherche des bénévoles : si vous souhaitez rejoindre cette équipe, donnez quelques heures de votre temps pour « Accueillir, Écouter, Informer ».



Venez donner quelques heures de votre temps, en participant à un projet innovant et convivial au sein de la Maison des Familles, initié par la Ville et qui a vocation à proposer des ateliers et des rencontres tout au long de l'année.



📍 Si un tel projet vous intéresse, contactez la référente « Accueil » de la Maison des Familles : 04 78 73 18 14 [maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr](mailto:maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr)





# Tellement proche des aînés



La Ville a toujours été très active en faveur de ses aînés.



## 3 questions à Yohann HACHANI

Conseiller municipal délégué, en charge de la solidarité intergénérationnelle et de la politique Seniors.

**La Ville de Tassin la Demi-Lune a toujours été très active en faveur de ses aînés.**

**Comment cette attention se traduit-elle aujourd'hui ?**

Elle prend en compte les évolutions de la société. Ceux que l'on appelle les seniors sont de jeunes retraités, voire encore actifs. Ils veulent continuer à se sentir utiles – en ce cas nous les adressons à la Maison des Familles où ils peuvent trouver une activité bénévole –, à pratiquer un sport, à se cultiver... À toutes ces attentes nous voulons apporter des réponses nombreuses et adaptées. C'est ce que reflète notamment le programme de la Semaine Bleue qui a eu lieu du 7 au 13 octobre : initiation à l'informatique, séances d'aquagym et d'aquaform, atelier cuisine, conférences...

**Vous êtes en charge de la solidarité intergénérationnelle, comment s'exprime-t-elle ?**

Ces liens entre les âges sont très présents dans les projets développés par la Ville. Par exemple avec les crèches, ou sous forme de rencontres organisées en partenariats avec les écoles privées : une personne senior vient raconter son passé, et les élèves doivent imaginer leur futur... Ou encore avec les enfants qui viendront faire des sablés et décorer le sapin de Noël avec les résidents de Beau Séjour. Celle-ci est notre modèle emblématique (voir page suivante) : à l'origine un lieu d'accueil pour les plus de 60 ans, que nous avons voulu rénover et faire évoluer pour qu'il devienne un espace de vie ouvert à tous, y compris aux étudiants.

**En 2022, Tassin la Demi-Lune recevra le label « Ami des aînés »\* (voir page suivante). Qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?**

La volonté de manifester notre engagement. Nous déployons une multitude d'initiatives, qu'il s'agisse de projets de long terme comme Beau Séjour, d'événements comme la Semaine Bleue ou de rencontres comme le repas des aînés où le service est assuré par des élus. Citons encore le courrier que nous adressons régulièrement aux seniors pour entretenir un lien de proximité, la semaine du sport qui leur sera dédiée en 2022, la nouvelle navette qui facilitera leurs déplacements... En janvier prochain sera également lancée une carte gratuite, multiservices, grâce à laquelle les plus de 60 ans pourront bénéficier d'offres proposées par les commerçants, les associations, l'Espace culturel L'Atrium...



Les plus de 60 ans représentent **23%** de la population tassilunoise (source : Insee 2018).



## La navette : bouger en liberté !



Tassin la Demi-lune s'était déjà dotée d'une navette pour les seniors circulant le matin selon le principe du transport à la demande. Pour un tarif de 2,50 euros par trajet, il est possible de réserver la veille pour la destination de son choix, y compris de courts déplacements.



À partir de décembre, elle va fonctionner toute la journée mais avec une vocation différente l'après-midi : elle effectuera une boucle reliant les lieux peu desservis par les TCL aux pôles d'activités et de loisirs tels que le Cinéma le Lem, les magasins du centre-ville, Aquavert... Et surtout, elle sera gratuite ! Le véhicule Peugeot est mis à disposition gracieusement par le garage de la Demi-Lune *MS Automobiles*. Ce nouveau service est destiné aux plus de 60 ans mais aussi aux personnes à mobilité réduite. Parcours et infos complémentaires sur : [tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)



## 2022 : le label « Ami des aînés »<sup>®</sup>

Émanation d'un réseau mondial de l'organisation mondiale de la santé, le « Réseau francophone des villes amies des aînés » regroupe aujourd'hui 187 collectivités adhérentes. Conçu comme un outil à leur service, il promeut leurs initiatives et favorise le partage d'expériences pour répondre à un enjeu de société majeur : **renforcer l'intégration de nos aînés dans le quotidien et lutter contre l'âgeisme**. Tassin la Demi-Lune s'est engagée dans la démarche d'obtention de ce label pour 2022. Cette démarche, qui se veut un engagement à **relever le « défi démographique du XXI<sup>e</sup> siècle »**, s'inscrit pour notre Ville dans une continuité durable : elle viendra en effet souligner la diversité des actions menées dans tous les domaines et qui illustrent si bien la devise « **tellement proche de nos aînés** ».

## Forum Seniors : rendez-vous au printemps !

Avril ou mai 2022, la date définitive n'est pas encore fixée, mais en tout cas, le rendez-vous est pris : **le prochain forum Seniors se tiendra au printemps prochain**. Il réunira tous les acteurs de la vie publique et associative pour proposer aux visiteurs **des informations sur de nombreux sujets** : appréhender sa retraite et la vivre pleinement, entretenir ses capacités cognitives, trouver des services à la personne... Un programme qui sera à découvrir sur le site de la Ville l'année prochaine.

## Beau Séjour : un lieu de vie dans la ville

Ouverte depuis plusieurs décennies, la résidence Beau Séjour pour les personnes autonomes de plus de 60 ans s'est transformée pour devenir **un lieu ouvert à son environnement**.



Sa rénovation s'est accompagnée de **la mise en place d'activités accessibles à tous** : ce ne sont plus seulement les résidents qui peuvent bénéficier d'activités aussi variées que du théâtre, de la sophrologie, du chant... mais aussi toutes celles et ceux intéressés par ce riche programme.



**Modèle intergénérationnel**, Beau Séjour va aussi accueillir **quatre logements étudiants**. Seule condition à remplir pour y vivre : **consacrer 20 heures/mois à la résidence et assurer des tours de garde**.

C'est aussi à Beau séjour que va reprendre, à partir de janvier 2022, un atelier important pour **lutter contre la fracture numérique** : une permanence sera mise en place pour aider les personnes qui le souhaitent à **s'initier aux bases de l'informatique** (voir ci-contre).

## « Littérature live festival » : écrire ensemble

La Ville a lancé une démarche originale de partenariat avec la Villa Gillet : à l'occasion du prochain « Littérature live festival » (le nouveau nom des Assises du roman), **une vingtaine de seniors tassilunois participeront à un jeu d'écriture collaborative animé par l'auteur Marc Alexandre Oho Bambe**. Le célèbre cadavre exquis cher aux surréalistes sera au cœur d'une belle aventure littéraire en perspective !

## Informatique : la permanence numérique

Les seniors ont été nombreux durant le confinement à découvrir les bénéfices des échanges en visio pour rester proches de leurs familles. Le virtuel offre de nombreuses autres fonctionnalités en ce sens telles que les groupes familiaux Whatsapp, les albums photos partagés en mode privé sur Facebook, les mailing-lists pour donner des nouvelles, les sites pour explorer sa généalogie...



**À partir de début janvier, la résidence Beau Séjour proposera un nouvel atelier pour s'initier aux arcanes de l'informatique.** Ordinateur, tablette ou smartphone, leur usage n'aura plus de secrets pour les aînés qui pourront être aussi connectés que leurs enfants et petits-enfants !



## Rappel : la 3<sup>e</sup> injection contre la Covid-19

**La Ville continue d'accompagner les Tassilunoises et les Tassilunois dans leur parcours de vaccination.**

**Une injection de rappel est désormais recommandée par la Haute Autorité de Santé pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour celles qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19.**

**Pour les plus de 50 ans, la campagne de vaccination est désormais ouverte depuis le 1<sup>er</sup> décembre dans les centres de vaccination et les pharmacies.**

**À noter : la 3<sup>e</sup> dose est possible six mois après l'injection de la 2<sup>e</sup> dose vaccinale.**

**Si vous êtes concerné, faites-vous connaître !**

**La Ville et le Lions Club Lyon-Charbonnières ont mis en place des navettes pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer afin qu'elles puissent recevoir cette 3<sup>e</sup> dose de vaccin.**

**Si vous êtes concerné, faites-vous connaître auprès de la cellule téléphonique de la Ville au 04 72 59 22 19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**



## Le colis de Noël version 2021

Chaque année, **la Ville offre aux aînés un colis de Noël** : des douceurs, saveurs et autres gourmandises provenant des commerçants de notre ville. Jusqu'ici destiné aux plus de 90 ans, il concernera cette année **les plus de 85 ans**.

**i Contact : Isabelle ORIBES, Coordinatrice des Projets et Événements Seniors / Soutien administratif à la résidence autonomie Beau Séjour CCAS Tassin la Demi-Lune**  
**04 72 59 11 75/ 06 20 52 62 64 - [ioribes@villettassinlademilune.fr](mailto:ioribes@villettassinlademilune.fr)**





## Sécurité :

partez en vacances l'esprit tranquille !

**Si les fêtes de fin d'année favorisent les retrouvailles en famille et les pauses bienvenues, elles supposent aussi de s'absenter du domicile pendant plusieurs jours. Avec le risque de laisser le champ libre aux cambrieleurs...**



Bonne nouvelle ! Les Tassulinois qui vont partir en cette période pourront le faire en toute sérénité grâce à l'**opération « Tranquillité vacances »**.

Concrètement, celle-ci consiste à **remplir un document de « demande de surveillance particulière »** (à télécharger sur le site de la Ville ou à demander à la Mairie). **Des rondes de surveillance seront régulièrement effectuées** par la police municipale ou la gendarmerie, dont les équipes vérifieront ainsi que tout va bien.

Cette mesure ne dispense pas de prendre des **précautions élémentaires** pour s'assurer une sécurité maximale :

- **ne pas annoncer son absence sur les réseaux sociaux** (vous posterez vos jolies photos sur Instagram ou Facebook à votre retour) ;
- **penser à bien fermer les portes et volets**, en particulier celles qui sont situées à l'arrière des habitations ;
- **programmer des allumages à l'extérieur en façade**, si vous habitez en maison individuelle, et à l'intérieur dans une ou plusieurs pièces (utilisation de minuteurs sur les blocs prise électrique afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires) ;
- **prévenir les voisins** que l'on va s'absenter et, le cas échéant, leur demander de relever le courrier dans la boîte aux lettres.



Et si vous ne partez pas...

La prudence reste de mise en cette période.

**Quelques conseils de bon sens donnés par la Gendarmerie nationale :**

- Soyez attentifs aux mouvements inhabituels dans votre voisinage. Alertez immédiatement **la gendarmerie de jour comme de nuit (l'appel au 17 est gratuit)** si vous constatez la présence :
  - **de véhicules faisant des repérages** (pensez à relever un maximum d'éléments d'identification : marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation, nombre de personnes à bord, direction de fuite),
  - **de personnes au comportement suspect** (allées et venues répétées, démarchages pour travaux divers – élagage, peinture, etc. –, individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet...)
- **Pensez à bien refermer les portails d'accès aux garages, portes d'entrée des immeubles...** pour éviter tout risque d'intrusion.
- **Ne laissez pas vos clés** dans votre boîte aux lettres ou dans votre voiture.
- **Ne laissez pas d'objets de valeur** (smartphone, ordinateur...) dans votre voiture.

# Tassin la Demi-Lune labellisée

## « Ville prudente »

Décerné par l'association de Prévention routière, le label « Ville prudente » récompense les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.

Tassin la Demi-Lune est l'une des deux seules communes labellisées cette année dans le Rhône : le fruit d'une démarche constante qui se déploie sur une diversité de champs.



Officialisant le label, un panneau a été installé route de Paris, à l'entrée de Tassin la Demi-Lune, le mercredi 20 octobre en présence de Katia PÉCHARD, 1<sup>re</sup> adjointe, Claire SCHUTZ, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à l'environnement, et de Michel CADILLAT, conseiller municipal, référent prévention routière.

Enregistrant 70 % des flux de véhicules en flux de transits, comptant en outre de nombreux groupes scolaires et écoles, Tassin la Demi-Lune a toujours été particulièrement attentive aux questions de **sécurité routière** et de **partage de la voirie**. La démarche de **labellisation « Ville prudente »** s'inscrit donc dans une continuité de vigilance qui se traduit par tout un ensemble d'actions de prévention et de sensibilisation :

- **réglementation de la voirie en zone 30**, notamment à proximité des écoles et des immeubles ;
- **mise en place de nombreux dispositifs de ralentissement** (coussins berlinois, dos d'âne, plateau surélevé, alternats, stationnement alternés...) aux abords des écoles et des parcs ;
- **interventions de la police municipale (PM)** dans les écoles et dans la rue pour initier les enfants aux réflexes et comportements à adopter à pied et à vélo ;
- **contrôles de vitesse fréquents** effectués par les agents de la PM ;
- **implantation de radars pédagogiques** (10 en 2020, 4 en 2021), dispositif visant à inciter l'usager à faire le lien entre la réglementation, le risque local (présence d'une école, par exemple) et son comportement ;
- **mobilisation des agents de surveillance de la voie publique (ASVP)**, pour les entrées et sorties d'écoles ainsi que pour la répression du stationnement gênant.



## Le futur Parc de la Raude : la parole aux habitants !

Projet municipal très attendu, le Parc de la Raude est entré dans **une phase active** : celle de la concertation avec les habitants, au plus près de leurs préoccupations. **Trois rendez-vous importants** ont eu lieu en octobre dernier : une réunion publique le 12 afin de présenter en détails la programmation des différents aménagements prévus, suivie de deux ateliers de concertation : le 19 avec les comités « Nature » et les conseils de quartiers concernés et le 22 avec les riverains.



Ces échanges très riches ont permis de rappeler les principes essentiels du futur **« second cœur de ville »** : favoriser la présence du végétal, rééquilibrer le déploiement des services dans la ville, inscrire le parc dans une ambition d'exemplarité environnementale, dimensionner au mieux les équipements – le pôle petite enfance, le groupe scolaire. L'expression des participants a fait **émerger des idées et des points** à prendre en compte : mettre en valeur la mémoire patrimoniale du site et son passé maraîcher, sécuriser et apaiser les abords pour le voisinage, veiller à l'insertion du groupe scolaire dans son environnement urbain. Ces remarques nourriront les études à venir ainsi que les consultations qui vont déterminer les futurs acteurs du projet à l'issue de la mission de programmation : un paysagiste concepteur pour le parc et un architecte pour le groupe scolaire.

# Illuminations 2021 : demandez le programme !

**Le mercredi 8 décembre donnera le coup d'envoi des festivités de fin d'année. Notre ville va scintiller de tous ses feux pour illuminer des moments joyeux et chaleureux à vivre ensemble au fil des rues.**

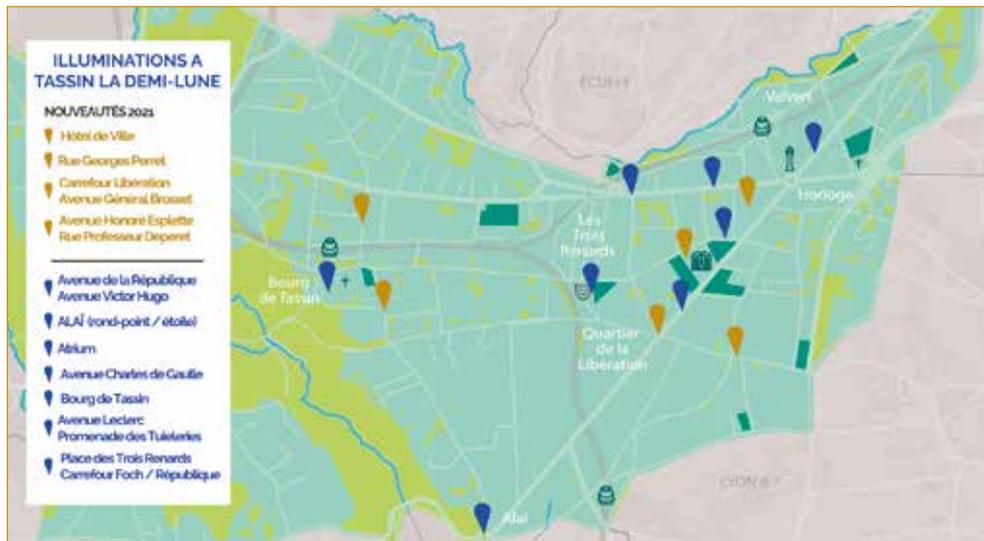
Féeries lumineuses, musique et percussions, surprises et nouveautés : **le programme du 8 décembre se veut plus festif que jamais** avec de nombreuses animations pour petits et grands.

Si nous tenons à garder un peu de mystère pour vous réserver quelques belles surprises, voici déjà un avant-goût :

• **Lancement officiel à 18 h !**

Devant l'Hôtel de ville, les illuminations seront officiellement lancées par le maire, Pascal CHARMOT et Pierrick JANNIN, Conseiller municipal délégué à la Politique jeunesse et citoyenneté, à l'issue d'un décompte. Avec ses décorations d'envergure, des installations lumineuses surprises, de nombreux stands... **le parvis de l'Hôtel de ville sera le cœur vivant de ces illuminations 2021.**

- **Fresque lumineuse interactive « Photosphère »**, une animation lumineuse de Joël BONNET, **Trophée coup de cœur de la Fête des lumières de Lyon**, invitant les Tassilunois à faire « capter » leurs ombres pour former une fresque. Magique et futuriste, cette installation ludique vous fascinera ! Une photo souvenir vous sera offerte.
- **Photobooth** : prenez la pose dans ce décor unique proposé par les jeunes Tassilunois des **Chantiers Jeunes Bénévoles**.
- **Jeux géants** : venez défier vos amis et votre famille sur ces **10 jeux hors normes**. Habilité, rapidité et stratégie au programme !
- **De nombreux stands d'animations** proposés par les associations MJC, Scouts et Guides de France, APEL des écoles Vincent de Serre, Saint-Charles et Saint-Claude.
- **Une déambulation de la Batucada** : de l'école de musique **à partir de 19h30**. Le cortège partira de la **Promenade des Tuileries** et défilera jusqu'à la **place de l'Hôtel de ville** au rythme des percussions.





## Illuminez vos fenêtres !



La belle tradition du 8 décembre invite chacune et chacun à mettre des lumignons à ses fenêtres, projetant les façades et les rues dans une dimension collective magique. **350 lumignons vont ainsi ponctuer les fenêtres de l'Hôtel de ville, de L'Atrium, de la Maison des Familles, de la Maison Plurielle et la résidence BEAU SÉJOUR.** Nous vous invitons à suivre vous aussi cette tradition (les enfants adorent !) pour éclairer notre ville tous ensemble mercredi soir. Partagez vos photos sur les réseaux sociaux avec le #tellementproche !



### Les sapins de Noël décorés par les petits écoliers

Chaque année, les écoles participent à la décoration des sapins que la Ville installe **sur la Promenade des Tuileries**. Des boules de polystyrène sont remises aux enfants qui peuvent donner libre cours à leurs envies créatives. **Les écoles Barallon, Leclerc et Prévert, soit 14 classes et 450 élèves,** vont mobiliser leur inspiration pour cette production festive. **Accrochage prévu les 6 et 7 décembre.**



### N'oublie pas mon petit soulier...

Comme chaque année, les petits Tassulinoises et Tassulinois pourront écrire au Père Noël.

Soit par une belle lettre écrite avec soin, à déposer dans **la boîte aux lettres spécialement installée devant l'Hôtel de ville** (inutile de l'affranchir, mais ne pas oublier d'indiquer l'adresse de réponse !); soit en ligne (oui, le Père Noël s'est mis au 2.0 !) à l'adresse [pere-noel@laposte.fr](mailto:pere-noel@laposte.fr)



### En toute sécurité

Si le contexte sanitaire permet l'organisation de cet événement très attendu, il impose toutefois le respect de consignes pour le vivre en toute sécurité. Un périmètre sera défini tout autour de la place Pérabut, avec contrôle à l'entrée du pass sanitaire. Port du masque obligatoire



### Marché gourmand Avenue Leclerc

**Vos commerçants** vous accueillent au cœur d'un marché gourmand et vous proposent de nombreuses spécialités pour les fêtes de fin d'année. **Dégustations garanties pour régaler petits et grands !** **Des illuminations** seront installées sur toute la place Hyppolyte Pérabut, et **de nouvelles créations lumineuses** déployées dans les rues de la ville.

**+ D'INFORMATIONS SUR [tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)**

Événement

## Bienvenue à Louane !

C'est le **16 septembre dernier, à 20h20** très précises, que Tassin la Demi-Lune a enregistré sa **3<sup>e</sup> naissance de l'année**. La petite Louane aurait dû naître à la clinique du Val d'Ouest mais, faute de temps, c'est dans le camion des pompiers que sa maman l'a mise au monde. Tous nos vœux de bonheur à Louane et à ses parents !



### Appel à candidature ! Cérémonie de remise des Médailles de la famille

Vous êtes **maman de 4 enfants et plus** dont l'aîné a au moins 16 ans et vous souhaitez obtenir la Médaille de la famille pour vous ou l'un de vos proches ?

**i** Renseignements avant le **1<sup>er</sup> février** auprès du **Service Institution de l'UDAF69** :  
**04 72 76 12 12 - [institution@udaf-rhone.fr](mailto:institution@udaf-rhone.fr)**



### Violences faites aux femmes

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur les violences conjugales, Tassin la Demi-Lune a édité un « **Guide sur les violences conjugales** » avec des conseils, les numéros utiles et services sociaux de proximité.



**i** + d'infos et guide complet sur : **[tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)**



## Petite enfance : joindre le geste à la parole

L'équipe des établissements d'accueil du jeune enfant **Clair de Lune et Gardelune** ainsi qu'un groupe d'assistantes maternelles ont suivi **une formation en communication gestuelle associée à la parole**.



Le principe : les professionnelles communiquent avec les enfants en utilisant certains gestes, issus de **la langue des signes**, tout en utilisant le langage oral. L'enfant, tout petit, utilise alors le geste avant même de savoir parler et peut ainsi s'exprimer plus facilement. Cette communication lui permet **d'éviter les sentiments d'échec, de frustration voire de colère** de ne pas se faire comprendre. Les adultes peuvent quant à eux mieux identifier ses besoins.

Quelques mots utilisés au quotidien sont ainsi « signés » : bonjour, maman, papa, manger, biberon, eau, pain, gâteau, crèche, jouer, content, peur, triste... etc.

**Des affiches et des livrets sont mis à disposition des usagers dans les établissements.** Cette communication est reprise à la maison par les parents et lors des temps collectifs des Relais Petite-Enfance.

# Pourquoi il faut se battre pour l'arrivée du métro E !

Depuis le 21 septembre et jusqu'au 15 décembre a lieu une campagne de consultation sur l'avenir du métro à Lyon. Ce questionnaire lancé par le SYTRAL peut sembler surprenant en ce qui concerne le métro E : ce projet avait en effet déjà fait l'objet d'une concertation officielle dans les règles, et suscité une large adhésion des élus comme des habitants.



Alors que la question des mobilités est plus que jamais essentielle **pour préserver la qualité de vie et la santé des habitants** de la Métropole, la remise en cause de ce projet, dont l'utilité était pourtant démontrée et avérée, au profit d'autres financements – notamment un téléphérique sorti des cartons par le nouvel exécutif – constitue **un vrai sujet d'inquiétude**.

Car les faits sont là : la densification démographique ne cesse de se renforcer, l'attractivité de l'agglomération de croître, suscitant l'arrivée de nouveaux habitants et la création de nouvelles entreprises. On ne peut que s'en réjouir, mais le corollaire en est un prix très élevé à payer pour l'Ouest lyonnais : prisé des familles pour ses équipements et son cadre de vie, **il reste la zone métropolitaine la moins bien desservie par les transports en commun**.

Ce qui augmente mécaniquement la congestion automobile et en conséquence la pollution de l'air et les nuisances sonores. L'avenue de la République en offre un exemple frappant : enregistrant quelque 47 000 passages de véhicules chaque jour\*, elle est devenue l'un des axes les plus embouteillés depuis que la Métropole a décidé de l'aménager pour moitié en piste cyclable. Afin de disposer de données fiables, le maire, Pascal CHARMOT, a mandaté une société indépendante pour **compter le nombre réel de vélos empruntant cet axe** (voir le Mag 71) et **mesurer les impacts sur la qualité de l'air** (voir l'encadré).

**Les résultats sont sans appel** et s'ajoutent aux nombreux arguments en faveur du métro E, qui demeure **la meilleure option de transport, efficace, écologique et économique** pour l'Ouest lyonnais.

**Les élus du territoire se sont mobilisés et ont appelé les habitants à soutenir ce projet, n'hésitez pas à contribuer à votre tour : [www.metro-ouest-lyon.fr/donner-son-avis/](http://www.metro-ouest-lyon.fr/donner-son-avis/)**

\* Nombre de passages au total au carrefour de l'Horloge.

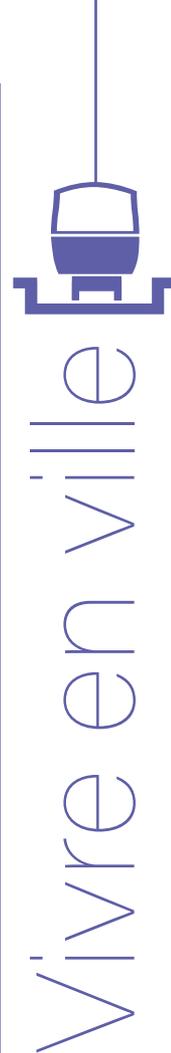
## Des mesures fiables et précises pour la qualité de l'air

Alors que la Métropole dénonce quotidiennement l'urgence climatique, le système de mesure de la qualité de l'air qu'elle déploie présente de vraies lacunes en termes de précision et de fiabilité : **la localisation des stations de mesures ATMO ne se situe pas à une distance correcte de Tassin la Demi-Lune** ; quant aux données de mesure utilisées par la Métropole, elles ne peuvent se baser que sur **des projections lissées et modélisées à l'échelle de l'ensemble de ce territoire**.

De même que pour le comptage des vélos, la Ville a décidé d'opter pour **un système de mesure de la pollution fiable et indépendant**, dont les résultats seront entièrement accessibles aux Tassulinois.

**Deux capteurs ont été positionnés entre l'Horloge et les 3 Renards.**

Analysées par un prestataire externe, **leurs données sont édifiantes** : elles font apparaître **des concentrations de particules fines et de NO<sub>2</sub> très élevées, toujours supérieures aux limites annuelles et journalières recommandées par l'OMS**, en particulier aux heures de pointe.



## Au Phare à Ailes : et si vous passiez à l'occasion ?

Lauréate de l'appel à candidatures de la Ville pour la reprise du local commercial 44 avenue de la République, Cécile Bigot propose une boutique originale de dépôt-vente de vêtements de seconde main, actuels et tendances. Une « boutique mode pour consommer mieux et dépenser moins » comme elle aime à le rappeler.



« Au Phare à Ailes » fait partie de cette **nouvelle génération de commerces engagés** : longtemps réfléchi par sa conceptrice, ce lieu innovant associe en effet le plaisir de s'offrir à prix doux des vêtements de qualité à **une démarche pleinement éco-responsable**.

Les vêtements proposés, milieu et haut de gamme, sont sélectionnés par Cécile selon leurs marques et leurs styles. Toujours en parfait état, ils permettent à celles et ceux qui les déposent de **donner une seconde vie** à leur garde-robe non portée, tout en percevant un revenu sur la vente : de quoi, pourquoi pas, acheter de nouvelles pièces dans la boutique !

Toujours dans le même esprit d'achat éthique et d'économie circulaire, « Au Phare à Ailes » propose **des accessoires « upcyclés »\***, fabriqués par des créateurs locaux à partir d'objets et de matériaux réutilisés.

Ceintures, sacs, bijoux mais aussi des kits de couture **pour créer soi-même** facilement des vêtements ou accessoires.

Alors que nous ne portons en moyenne que 30 % de nos vêtements et qu'en France, près de 65 % sont jetés au lieu d'être triés, récupérés ou valorisés, voici donc une belle occasion de se faire plaisir et de contribuer aussi à **la préservation de notre environnement**.

**i** **Au Phare à Ailes - 44 avenue de la République**  
**09 74 97 47 56 - [auphareailes.com](http://auphareailes.com)**  
**Du mardi au samedi : 10h-13h | 14h30-18h30 (non-stop le samedi)**

*\* Le « upcycling » (surcyclage ou recyclage par le haut en français) consiste à transformer des matériaux ou produits destinés à être jetés en objets de qualité supérieure ou différente de manière à leur redonner une valeur d'usage.*

## Pour Noël, une nouvelle offre de jouets à Tassin la Demi-Lune !

Cette année, Happy Fiesta, magasin spécialisé pour les articles de fêtes, propose une jolie sélection de jouets en bois pour les enfants, des jeux éducatifs, des jeux de construction, dinettes, puzzles, poupées... fabriqués en France.

**i** **À retrouver chez : HAPPY FIESTA - 15 place des 3 Renards - 04 78 64 21 29 - [happy-fiesta.fr](http://happy-fiesta.fr)**



## Faites un crochet chez Pelote & Fusette !

À quelques pas de l'Horloge, Valérie Laynaud vient d'ouvrir sur 85 m<sup>2</sup> « Pelote & Fusette » : une « mercerie moderne » qui propose de nombreux articles assortis de conseils personnalisés et d'un espace atelier pour mettre directement le fil dans le chas de l'aiguille !

Belle reconversion pour cette ancienne salariée de chez Sanofi qui, à 37 ans, a décidé de sauter le pas et d'ouvrir un commerce qui lui tenait à cœur : celui **né d'une passion transmise de mère en fille** pour le crochet, la broderie ou encore le macramé.

Transformant une ancienne auto-école, elle a aménagé avec soin un **local chaleureux** où les murs en pierre et les voûtes, joliment mis en valeur, accueillent une clientèle en provenance de tout l'Ouest lyonnais.



Chez Valérie, on trouve **de la laine, des rubans et tissus, des accessoires pour le tricot mais aussi des bobines de fils, des épingles et des aiguilles**. La plupart des produits ont été sélectionnés dans une logique éco-responsable.

« Pelote et Fusette » est aussi un lieu de convivialité pour se retrouver autour d'un thé ou d'un café, à l'occasion d'ateliers créatifs ou tout simplement pour utiliser une machine à coudre disponible sur réservation. À l'heure du « **faire soi-même** » et du **recyclage des matières**, gageons que cette jolie mercerie a devant elle un bel avenir.

**i Pelote & Fusette - 61 avenue Victor Hugo**  
**04 78 35 64 10 - [pelote-fusette.fr](http://pelote-fusette.fr)**  
**Du mardi au samedi : 9h30-12h30 (13h le samedi) | 14h-19h**

## L'Empereur de la mer, pour satisfaire les envies iodées !

Pour le plus grand plaisir des amateurs de poissons, fruits de mer et autres crustacés, Yvan Leclerc et Marie Montagnani ont récemment ouvert sur la place de l'Horloge leur poissonnerie-traiteur. L'occasion pour eux de partager leur passion pour un métier qu'ils exercent depuis près de 25 ans.



C'est dans l'ancien local entièrement réaménagé de la pâtisserie Ratatouille (dont les activités ont été regroupées au 11 place Vauboin) que ce couple de poissonniers a imaginé **un lieu dédié aux produits de la mer**.

Un magnifique banc de poissons **de toute première fraîcheur** accompagne **un large choix de produits, transformés ou non**. Soupes de poisson, coquilles Saint-Jacques gratinées, lasagnes saumon-épinards, paëlla de la mer, calamars à l'encre, moules marinières, terrines, gratins et salades de fruits de mer... l'offre est pléthorique ! **Dans quelques semaines viendront s'ajouter des possibilités de dégustation sur place, un bar à coquillages et un espace épicerie-conserverie**. Tout a été pensé dans les règles de l'art, y compris pour le stockage des produits, avec l'installation de chambres froides dédiées pour les déchets, les coquillages et les poissons.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les gourmands Tassilunois devraient rapidement trouver chez « L'Empereur de la mer » de quoi satisfaire leurs envies iodées !

**i L'Empereur de la mer - 10 place Vauboin**  
**09 83 63 23 09 - [poissonnerie-traiteur-lyon.fr](http://poissonnerie-traiteur-lyon.fr)**  
**Du mardi au samedi : 9h-13h | 16h-19h - Dimanche : 9h-12h30**

## Chantiers jeunes

Vous avez **entre 15 et 17 ans** et vous souhaitez vous initier au monde du travail et effectuer **des missions au service de la commune** ?  
Inscrivez-vous aux chantiers jeunes !

Les chantiers jeunes permettent **une première expérience de travail** tout en étant accompagné par des professionnels. Ils se déroulent au sein des équipements municipaux autour de **travaux d'intérêt général** pilotés par un professionnel du secteur et une animatrice : rénovation, embellissement des espaces verts, entretien, etc.

### CHANTIERS JEUNES BÉNÉVOLES POUR L'ANNÉE 2022 :

- Du 14 au 18 février 2022
- Du 25 au 29 avril 2022
- Du 11 au 15 juillet 2022
- Du 18 au 22 juillet 2022

## Prochains conseils municipaux

Accessibles à tous sous réserve de restrictions liées à la crise sanitaire  
**Mercredi 15 décembre 2021 à 19h - Hôtel de Ville**  
**Mercredi 9 février 2022 à 19h - Hôtel de Ville**

## Permanences du Maire

Échangez avec le Maire de Tassin la Demi-Lune. **Sans rendez-vous et sous forme d'entretien individuel**, venez poser librement vos questions !

### LES PROCHAINES DATES :

- **Samedis 8/01, 5/02, 5/03, 2/04 de 9h à 11h30** : Hôtel de Ville, bureau du Maire.
- **Samedi 22/01 de 9h à 11h30** - Quartier Hôtel de Ville-3 Renards : Médiathèque MédiaLune - 35 avenue du 8 Mai 1945.
- **Samedi 19/02 de 9h à 11h30** - Quartier L'Horloge-Montribloud : École Grange Blanche - 65 avenue Victor Hugo.
- **Samedi 19/03 de 9h à 11h30** - Quartier Libération-Raude-Constellation : Maison de la Cité - 13 avenue de la Constellation.



Retrouvez toutes les actions  
de la Maison des Familles  
(ateliers, nouveautés, événements)  
sur sa nouvelle page Facebook dédiée :

[@MaisonDesFamillesTLDL](https://www.facebook.com/MaisonDesFamillesTLDL)



Retrouvez le programme permanent  
de la Maison des Familles



LA VILLE DE TASSIN  
LA DEMI-LUNE VOUS PROPOSE  
UN NOUVEAU SERVICE

### GÉREZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE SMARTPHONE



Inscription en 30 secondes



Facile et rapide :  
Démarrez, arrêtez ou prolongez votre  
stationnement à distance



Économique :  
Payez uniquement le temps stationné



Pratique :  
Plus besoin de monnaie

### TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !



Besoin d'aide ?



Appelez le  
09 77 55 99 99



**LES VIRTUOSES**

SPECTACLE MUSICAL  
DE MATHIAS ET JULIEN CADEZ

VENDREDI  
17 DÉCEMBRE  
À 20H30

MAGIE  
HUMOUR

SAISON CULTURELLE 21-22  
Infos billetterie : [www.atrium-tassin.fr](http://www.atrium-tassin.fr)

**LA**<sup>trium</sup>  
Espace culturel

TASSIN LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT PROCHE DE LA CULTURE

« *Une indiscutable réussite !* » FEMME ACTUELLE  
 « *Savant mélange de musique et d'illusion !* » M6  
 « *On s'enflamme pour ces maestros toqués !* » ELLE  
 « *Les spectateurs retrouvent leur âme d'enfant !* » TF1  
 « *Captivant et espiègle !* » TÉLÉMATIN  
 « *Éblouissant !* » FIGAROSCOPE

**i** Tarifs : Plein 18€ | Réduit : 15€ | Abonné : 13€ | -18 ans : 8€  
 Informations et réservations : [atrium-tassin.fr](http://atrium-tassin.fr)

[tassinladedemi-lune.fr](http://tassinladedemi-lune.fr)

TASSIN LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT PROCHE DE LA CULTURE

SAISON CULTURELLE :  
RESERVEZ VOS PLACES  
SUR ATRIUM-TASSIN.FR



# CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

GRÈS GÉANTS ■ DALLES SUR PLOTS ■ FAÏENCES  
MOSAÏQUES ■ ZELLIGES ■ GALETS ■ PARQUETS  
MARBRES ■ PIERRES NATURELLES ■ PAVÉS  
TERRES CUITES ■ DALLES ET MARGELLES DE PISCINE  
SANITAIRES ■ ROBINETTERIES ■ SPAS  
ACCESSOIRES ■ HAMMAMS ■ SAUNAS  
OUTILLAGES ■ MEUBLES ■ VÊTEMENTS PRO

## BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET  
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

04 78 34 15 16

# Une conseillère qui vous veut des biens.

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

Votre conseillère en immobilier  
à Tassin-la-demi-lune et ses alentours



Valerie PILOTI

06 58 99 13 48

valerie.piloti@iadfrance.fr



Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Lyon sous le numéro 753179167 (sans distinction de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS



## Bienvenue au 8 Avenue Général Leclerc !

Tassin Immobilier vous accueille dans ses nouveaux locaux au cœur du centre ville de Tassin. Karine, Stéphane, Edouard et Amandine seront heureux de vous accompagner dans tous vos projets immobiliers.

A très vite avec Tassin Immobilier, l'agence spécialiste de l'Ouest Lyonnais.



☎ 04 87 91 28 34

@ contact@tassin-immobilier.com

📍 www.tassin-immobilier.com



Tassin Immobilier 8 Avenue Général Leclerc 69160 Tassin la Demi-Lune

## Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune rassemble toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes.

Nos 8 élus ont l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et d'y porter une voix différente, pour faire de notre commune une ville toujours plus verte, plus dynamique et plus sûre.

Nous nous sommes engagés à vous rendre régulièrement compte de notre action, en toute transparence.

Aussi pour découvrir nos propositions et retrouver des points complets sur les dossiers, nous vous donnons rendez-vous sur [www.mieuxvivreataassin.fr](http://www.mieuxvivreataassin.fr)

Vous pouvez également nous écrire à [contact@mieuxvivreataassin.fr](mailto:contact@mieuxvivreataassin.fr) ou nous joindre au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,  
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,  
Cédric VERNET et Anne GERLINGER

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

## Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

### Une consultation « factice » sur le Métro E

Nous le répéterons sans relâche : Tassin la Demi-Lune n'est pas opposée au vélo et aux pistes cyclables. Au contraire, nous voulons une politique ambitieuse sur les mobilités douces, et nous avons agi fortement pour obtenir un aménagement cyclable qualitatif, avenue Victor Hugo, malgré les réticences de la Métropole.

En revanche, nous le disons très fermement : le vélo ne peut pas être l'unique alternative à la voiture individuelle. Nous militons pour que soit offerte une véritable alternative de transport en commun, au travers d'investissements dans des transports massifs et rapides, depuis l'entrée de la Métropole, avec une connexion fluide entre les différents modes de transports.

Cette alternative, c'est le métro E, seul transport collectif apte à décongestionner efficacement la circulation automobile.

Le projet est remis en cause par la Métropole, qui, sous couvert d'une consultation publique mettant en concurrence 4 projets de métro, tente une déconstruction méthodique de toute argumentation justifiant ces projets de métro.

Cette consultation est factice à la fois sur la forme et le fond. Sur la forme, en stigmatisant les élus, accusés de réclamer, comme un caprice, un métro dans leur ville, et en encensant les citoyens (très minoritaires) qui refusent le projet de métro. Sur le fond, en s'appuyant sur des chiffres sortis du chapeau et des experts ad-hoc pour orienter systématiquement le débat vers une remise en cause du métro comme solution utile et envisageable.

A dire vrai, tout laisse à penser que les conclusions sont déjà écrites, avec des scénarios de transport plus légers (tramway, tram-train...), justifiant l'abandon du projet. Elles ne seront pas à la hauteur des besoins quotidiens de mobilité qu'ont nos concitoyens pour exercer leurs activités professionnelles et personnelles.

Il apparaît évident que la majorité Métropolitaine, au-delà même de son opposition intangible au véhicule individuel, s'attaque à la liberté fondamentale qu'est la mobilité.

Au travers de notre mobilisation pour le projet de Métro E, c'est la liberté de se déplacer librement, simplement, confortablement, rapidement et en toute sécurité que nous défendons !

Signez et faites signer la pétition en faveur du Métro E sur : [www.metro-ouest-lyon.fr](http://www.metro-ouest-lyon.fr)



tassinlademilune.fr



TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT  
PROCHE DES  
COMMERCES



CONSEIL DU PÈRE NOËL :

**POUR VOS COURSES  
DE FIN D'ANNÉE,  
DESTINATION  
LES 300 COMMERCES  
DE PROXIMITÉ  
DE TASSIN LA DEMI-LUNE !**